



Nouvelles communales

Extrait des décisions du Conseil communal du 26 juin 2025

Personnel communal – Engagement

Le Conseil communal valide l'engagement de Mme Susana Seixas en qualité d'Accueillante en Milieu Familial (AMF) à partir du 30 juin 2025.

"Espace public de poche" - Installation d'un module de mobilier urbain

Le Conseil communal donne son accord de principe à la proposition du département cantonal de la mobilité d'installer pour 3 mois un « espace public de poche », à savoir un banc et un arbre. Ce module serait mis en place à la Rue des Caves 4 (gare CFF). Le but de la démarche est de sensibiliser le public à l'importance de la qualité de l'aménagement de l'espace public.

Graffiti à La Tzoumaz

À la suite d'un rapport de police faisant état d'un graffiti réalisé sans autorisation à la Rue des Portes 65 (Réservoir La Tzoumaz), le Conseil communal décide des mesures suivantes :

- Exiger la remise en état du mur dans un délai de 10 jours à compter de la réception du courrier adressé aux deux auteurs. Le cas échéant, une entreprise sera mandatée à leurs frais pour effectuer cette remise en état
- Facturer aux deux personnes interpellées les frais d'intervention de police ainsi que les frais de dossier
- Signifier aux auteurs que s'ils envisagent de réaliser un nouveau projet sur la Commune à l'avenir ils devront impérativement demander une autorisation formelle (écrite) par le biais d'une décision du Conseil communal.

Demande d'autorisation - Verbier Bike Festival

Le Conseil communal autorise le passage des parcours de l'édition 2025 du Verbier Bike Festival sur le territoire riddan tel que présentés. La manifestation aura lieu du 14 au 17 août.